



Travaux entre partie privative et copropriété

Par **ludo88**, le **07/04/2012** à **13:26**

Bonjour,

L'immeuble dans lequel je possède un appartement a une annexe privé rattachée au bâtiment principale (laboratoire d'une boulangerie). Dernièrement des infiltrations d'eau ont été signalée entre les deux partie de l'immeuble. Le syndic de copropriété vient de nous faire parvenir un devis (un seul) pour les travaux de réparation et une convocation à une assemblée extraordinaire afin de décider l'engagement des travaux.

Ces travaux relèvent-il de la copropriété? Si oui, plusieurs devis ne devrait-il pas nous être présentés?